

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de Novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire.

**Etaient présents :** M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, M. PAUL André, Mme MAIGRON Agnès, et M. GUILLEMIN Alban adjoints, Mme. FRAY Monique, M. ROSE Hermand, Mme OUZEBIHA Arlette, M. TOULOUSE Thierry, Mme. VILLALONGA Marie-Laure, Mme LEPVRIER Isabelle, M. VILLALONGA Jérémy, Mme SOBOUL Josette, M. LAIDI Bouzid, Mme FOURNET Claudine, Mme VILLARD Milène et Mme OLIVIER Juliette.

**Absent excusé :** M. VIDAL Vincent

**Absent :** Mme MARTIN Emanuelle

Le maire ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : Mme. Agnès MAIGRON.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

\*\*\*\*\*

**OBJET : N° 2025.051 : TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en raison de la création du poste d'Adjoint Technique à temps non complet pour un agent employé à la commune, il convient de modifier en conséquence le tableau des effectifs du personnel communal.

Il invite le conseil à se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DECIDE :

- De modifier le tableau des effectifs qui s'établira de la manière suivante.

Désignation des emplois titulaires	Nombre
Attaché Territorial	2
Rédacteur Principal 1ère Classe	0
Rédacteur Principal 2ème Classe	1
Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe à TC	0
Adjoint technique principal de 2ème classe à TC	1
Adjoint technique principal de 2ème classe à TNC pour 27h30min/semaine	1
Adjoint technique à TC	2
A.T.S.E.M. principal 1ère classe à TNC pour 32,42 h/semaine (32h25mn)	1
A.T.S.E.M. principal 2 <sup>ème</sup> classe à TNC pour 32,42 h/semaine	1
Adjoint d'animation principal 1ère classe pour 32,42 h/semaine	1
Désignation des emplois CONTRACTUELS	Nombre
Adjoint technique principal de 2ème classe à TC	3
Adjoint d'animation principal 2ème classe à TNC pour 18h30/semaine	1
Adjoint technique à TNC 20h/semaine	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe à TNC 30h/semaine	1
ASVP (Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe à TC 35h)	1
Adjoint administratif principal 2ème classe à TNC 18h / semaine	0
Adjoint administratif principal 2ème classe à TNC 35h / semaine	1

Nombre de conseillers en exercice : 19  
 Nombre de présents: 17  
 Nombre de votants: 17  
 Pour : 17  
 Contre : 00  
 Abstention : 00  
 La Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus

Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme

A Largentière, le 17 Novembre 2025,

Le Maire,



Agnès MAIGRON

Jean Roger DURAND

Le Maire de LARGENTIERE certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine, prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation. Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance.